

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 juillet 2023

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 21
Votants : 28

D23.074

L'an deux mille vingt-trois,

le vingt juillet,

à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, FABRE Jean, BLANC Sébastien, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude.

Absents : RODRIGUES David, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, POQUET Pascal, CAYREL Jean-Claude, DE SOUSA Guy, SALENDRES Jean-Sébastien (pouvoir donné à BONICEL Pascale), SEGUIN Denis (pouvoir donné à SALEIL Jean-Claude), CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à POUGET Valérie), RODIER Colette (pouvoir donné à ROUCHOUX Philippe), VALENTIN Christine (pouvoir donné à FABRE Jean), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à BADAROUX Suzanne), FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël) absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, PRANLONG Rémi, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D23.074 : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DETOURS DU MONDE

Monsieur le Président indique que l'association Détours du Monde est une association de Chanac qui propose des animations au-delà de Chanac ; 2 animations ont été réalisées à Saint Germain du Teil et une au Massegros pour la fête du Pain.

Cette association a sollicité la CC ALCT d'une part en raison des difficultés à équilibrer son budget 2022 et d'autre part pour réaliser ses futurs programmes. Si elle arrive à justifier d'un soutien par les

collectivités locales cela lui permettrait d'obtenir un montant plus conséquent auprès de la Région notamment (effet levier). La commune de Chanac verse un peu plus de 7 000€.

Il est proposé d'attribuer 1000 € pour 2022, ensuite 1000 € par an sous réserve que des animations soient proposées sur plusieurs villages du territoire de la CC ALCT, ceci pour une durée de 3 ans.

**Où l'exposé et après en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire,**

APPROUVE la participation de la CC ALCT en 2023 pour permettre à l'association d'équilibrer ses comptes, **à hauteur de 1 000 €**,

APPROUVE une participation annuelle de la CC ALCT ; à hauteur de 1 000 € pour 2024 et 2025 sous réserve qu'il y ait des animations programmées sur différents villages du territoire de la CC ALCT,

PRECISE que cette aide financière sera versée sous la forme d'une subvention exceptionnelle à l'association Détours du Monde, au compte 6281 du budget principal,

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président pour mettre en œuvre cette décision.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 26 juillet 2023,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL